

# POLITIQUE DE SOUTIEN AUX MEMBRES

**Adoptée en Conseil d'Administration du 24 avril 2017**

**Mise à jour le 13 juin 2019**

# Politique de soutien aux membres

## Introduction

Cette politique vise à permettre aux organismes de connaître la plus-value d'être membre de la Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies (CDC RDP). Elle a pour objectifs de recenser les services offerts par la CDC RDP à ses membres, de baliser le soutien pouvant leur être apporté et de préciser les limites et les conditions de ce soutien. L'aide apportée aux organismes par la CDC RDP l'est faite dans le but ultime de consolider et de faciliter la mise en œuvre de leur mission. Cette aide se veut structurante et doit toujours être apportée dans le respect de l'autonomie des groupes.

## La mission de la CDC RDP

La CDC RDP a pour mission d'initier, de renforcer et de soutenir le développement communautaire sur le territoire de Rivière-des-Prairies en s'assurant de la participation active du mouvement communautaire au développement socio-économique de son milieu.

Cette mission se réalise à travers cinq objets:

1. Regrouper les organismes communautaires de RDP, les collaborateurs et les partenaires en une corporation de développement communautaire;
2. Représenter les intérêts communs et particuliers des organismes communautaires membres auprès de toutes instances administratives, politiques, institutionnelles, économiques, communautaires ou citoyennes;
3. Favoriser dans une perspective multisectorielle le développement communautaire de Rivière-des-Prairies en fonction des besoins de la collectivité prairivoise;
4. Stimuler la réflexion, la consultation et la concertation de ses membres sur tout ce qui touche le développement local et communautaire;
5. Faire circuler l'information relative aux organismes membres et à leurs activités ainsi que toute l'information relative au développement local et communautaire en utilisant les réseaux appropriés.

## Valeurs

Les valeurs qui guident la mise en œuvre de la mission de la CDC RDP sont les suivantes :

La justice sociale, la démocratie, l'autonomie, l'équité, la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale ainsi que la prise en charge du milieu sont quelques-unes des valeurs prônées par la Corporation. Elles permettent ainsi de façonner les actions de l'organisme vers une vision globale de solidarité et de soutien à la communauté.

## Représentation collective

L'ensemble des membres de la CDC RDP bénéficie du travail de la CDC RDP sur le territoire, puisque celle-ci agit à titre d'interlocutrice privilégiée auprès des différents partenaires et bailleurs de fonds et ce, en leur nom. Elle effectue notamment de nombreuses représentations auprès des partenaires locaux, régionaux et nationaux afin de leur transmettre les préoccupations des organismes et afin de les sensibiliser aux enjeux qui les touchent. Elle facilite aussi le développement de collaborations durables au sein du milieu.

## Ressources techniques :

La CDC RDP peut apporter du soutien technique à ses membres, notamment par le prêt d'équipements ou en donnant accès à des services techniques. En voici une liste non-exhaustive :

- Projecteur multimédia ;
- Écran de projection (8') ;
- Ordinateur portable ;
- Micro sans fil ;
- Massicot ;
- Déchiqueteuse ;
- Machine à macarons
- Tableaux de type Flip charts (3)
- Nappes rouges (10) ;
- Vaisselle réutilisable : Ustensiles (100), tasses (50) assiettes (30) ;
- Cafetières 30 et 45 tasses ;
- Thermos à café (60 tasses) ;
- Service de numérisation ;
- Service de télécopie ;
- Service de photocopie et d'impression à tarif préférentiel ;
- Accès au service internet sans fil

### **Soutien professionnel :**

La CDC RDP offre différentes formes de soutien professionnel aux organismes membres :

- Service-conseil, informations et références aux directions/coordinations, membres de C.A., membres de l'équipe d'un organisme;
- Animation de rencontres (AG, lac-à-l'épaule, etc.) au besoin;
- Soutien et accompagnement dans diverses démarches d'un organisme (ex : révision ou rédaction de règlements généraux, de politiques internes, planification stratégique, recherche de financement, rédaction d'un projet, gestion financière, etc.) ;
- Soutien dans le développement de nouveaux projets ou d'organismes en démarrage (attention portée au dédoublement de services/organismes existants).
- Offre de formations ponctuelles sur des thèmes spécifiques

Ces formes de soutien seront offertes dans les limites des ressources disponibles à la CDC RDP

### **Promotion des organismes :**

La CDC RDP contribue à la promotion de la mission, des services, de l'impact et des activités des organismes grâce à différents moyens mis à leur disposition :

- Site internet de la CDC RDP
- Page facebook de la CDC RDP
- Bulletin d'information L'Hebdo

La CDC RDP facilite aussi le partage d'informations et d'expertises entre les organismes et ce, par tous les moyens mis à sa disposition.

### **Gestion de conflits :**

Comme les membres de la CDC RDP sont des organismes, il est parfois délicat pour la CDC d'intervenir ou d'accompagner un de ceux-ci dans certaines situations, plus particulièrement en situation de conflit interne ou de conflit entre des organismes membres. Dans ces situations, la CDC s'engage à :

- Évaluer si elle est l'organisation la mieux placée pour outiller l'organisme demandeur et faciliter la résolution du conflit;
- Référer l'organisme vers des ressources en mesure d'offrir le soutien nécessaire (ex : norme du travail, médiation, organisateurs communautaires, etc.) ;
- Respecter la confidentialité requise par la situation;
- Demeurer objective dans son intervention;

- Ne pas se placer en situation de conflit d'intérêts.

### **Les limites de notre intervention**

Par ailleurs, bien que la CDC se montre sensible aux défis que peuvent rencontrer les organismes membres et qu'elle demeure disponible pour les aider dans les limites de ses capacités, elle ne peut en aucun cas :

- Financer, prêter des sommes financières ou devenir un bailleur de fonds pour un organisme ;
- Assurer la gestion d'un organisme en difficulté à sa place;
- Se placer dans une situation contraire aux normes prévues par la Loi.

Pour toute question sur cette politique, sur les avantages-membres qu'elle y présente, ou sur ses limites, vous êtes invités à communiquer avec l'équipe de travail de la CDC RDP au 514-494-8883.

---

Adoptée par le conseil d'administration de la CDC de RDP

Le 24 avril 2017

---

Rosemarie Pereira

Présidente